



Bureau international

Weltpoststrasse 4
Case postale 312
3000 BERNE 15
SUISSE

T +41 31 350 31 11
F +41 31 350 31 10
www.upu.int

Contact: Susan Alexander
T +41 31 350 33 38
susan.alexander@upu.int

– Aux Pays-membres de l'Union

Pour information:

- Aux opérateurs désignés
- Aux Unions restreintes

Berne, le 7 mai 2020

Référence: 2150(DPRM.URS)1050

Objet: préparatifs pour le 27^e Congrès à la suite de son report

Madame, Monsieur,

En référence à la lettre 2009(DIRCAB)1039, annonçant le report du 27^e Congrès postal universel, qui devait se tenir à Abidjan (République de Côte d'Ivoire), je vous écris pour clarifier certaines procédures concernant les préparatifs pour ce Congrès, en particulier la soumission des propositions des Pays-membres de l'Union et la soumission des candidatures pour l'adhésion au Conseil d'administration (CA) et au Conseil d'exploitation postale (CEP).

Délais de soumission des propositions par les Pays-membres de l'Union

Actes à réviser par le 27^e Congrès postal universel

Par la lettre 2150(DPRM.URS)1001, les Pays-membres de l'Union ont été informés des délais de soumission des propositions. Veuillez trouver en annexe A une copie de cette lettre pour référence.

À cet égard, et dans le contexte du report du 27^e Congrès, il convient de noter que les nouvelles dates et le calendrier révisé y associé pour cet événement restent encore à définir en raison de l'évolution permanente de la situation due à la pandémie de COVID-19.

Par conséquent, alors que les premier et deuxième délais (10 février et 10 avril 2020) sont déjà échus, le troisième délai – 10 juin 2020 – pour la soumission des propositions des Pays-membres ne change pas, comme précisé dans la lettre de référence.

De ce fait, les Pays-membres de l'Union qui avaient l'intention de soumettre des propositions de fond avant le délai du 10 juin 2020 sont priés de le faire conformément à l'article 138.1.4 du Règlement général.

Néanmoins, au vu des circonstances et des exigences formelles existantes, il est possible que de nouvelles prolongations soient envisagées pour les délais finals de modification des propositions existantes et/ou de soumission de nouvelles propositions, une fois que les nouvelles dates du Congrès seront fixées, afin d'aider les Pays-membres à continuer leurs préparatifs de fond en vue du Congrès.

Actes à réviser par le Conseil d'exploitation postale

Le délai de six mois suivant le Congrès pour l'adoption des Règlements de la Convention et de l'Arrangement concernant les services postaux de paiement par le CEP tel que précisé dans la lettre 2150(DPRM.URS)1001 reste inchangé.

Délais de soumission des candidatures pour les élections au Conseil d'administration et au Conseil d'exploitation postale

Par la circulaire du Bureau international 2 du 6 janvier 2020, les Pays-membres intéressés ont été invités à présenter par avance leur candidature pour le CA et le CEP. Les listes des candidatures officiellement reçues par le Bureau international jusqu'ici figurent dans les CONGRÈS–Doc 19 et 22. Ces documents seront régulièrement mis à jour, puis finalisés durant le Congrès.

Veillez noter que les Pays-membres de l'Union sont invités à présenter leurs candidatures pour le CA et le CEP le plus rapidement possible, **mais une semaine au plus tard avant les dates d'élection** établies sur la base du calendrier du Congrès (lequel sera publié une fois les nouvelles dates du Congrès confirmées). À l'expiration de ce délai, le Secrétariat du Congrès publiera les listes définitives des candidats aux sièges du CA et du CEP.

Pour accéder aux documents, propositions et notes d'information du Congrès, veuillez consulter le centre de documentation de l'UPU sous le lien www.upu.int/fr/ressources/centre-de-documentation/a-propos-du-centre-de-documentation.html.

Le Bureau international continuera de suivre l'évolution de la situation, en coordination avec les autorités ivoiriennes, et informera les Pays-membres de l'Union des dates révisées du Congrès une fois que le Gouvernement hôte sera en mesure de confirmer que le Congrès peut se tenir en toute sécurité sur son territoire.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur général,

(signé)

Bishar A. Hussein